



Procès-verbal  
de la Séance

**Du Conseil Municipal  
du 29 SEPTEMBRE 2016**



## CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2016

### PROCES-VERBAL

L'An deux mil seize, le vingt-neuf septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune du BOURGET, légalement convoqué le vingt-trois septembre deux mil seize, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Vincent CAPO-CANELLAS Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 33

#### **PRESENTS :**

M. Vincent CAPO-CANELLAS, *Maire*

M. Albert CONTY, Mme Catherine RIOU, M. Jacques GODARD, Mme Shama NILAVANNANE, M. Gérard DILIEN, Mme Martine ROUÉ M. Gérald DURAND, M. Jean-Michel LAFIN *Adjoint au Maire*.

M. Jean-Jacques JENNÉ, M. Philippe ROBERT, M. Yannick HOPPE, M. Jean-Baptiste BORSALI, Mme Maryline MARCHOIS, Mme Gisèle BAHUON, Mme Sabine MORCLETTE, Mme Maryse LOPEZ, Mme Rosaline FOUQUEREAU, Mme Catherine DURR, M. Malik ABID, Mme Valérie MÉRY, M. Sébastien FOY, M. Sarady VENUGOPAL, Mme Agnès BEREZECKI, M. Jean-Jacques ABECASSIS, *Conseillers Municipaux*.

#### **POUVOIRS :**

Mme Marie-Thérèse GITENAY Adjointe au Maire à M. Vincent CAPO-CANELLAS Maire, M. Denis DESRUMAUX Conseiller Municipal à M. Jean-Michel LAFIN Adjoint au Maire, M. Thierry SCHEINERT Conseiller Municipal à Mme Shama NILAVANNANE Adjointe au Maire, Mme Corinne NARBONNAIS Conseillère Municipale à Mme Agnès BEREZECKI Conseillère Municipale, Mme Dounia ELKARTI Conseillère Municipale à Mme Sabine MORCLETTE Conseillère Municipale, M. Thomas RAHAL Conseiller Municipal à M. Jean-Jacques ABECASSIS Conseiller Municipal, M. Benoît PENINGUE Conseiller Municipal à Mme Valérie MÉRY Conseillère Municipale.

#### **ABSENT :**

M. Frédy MAHON Conseiller Municipal.

**Secrétaire de séance :** M. Albert CONTY Adjoint au Maire.

## SOMMAIRE

Délibération n° 1 : Garantie financière pour l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. ....4

*(La séance est ouverte, sous la présidence de M. CAPO-CANELLAS, Maire du Bourget, à 20 h 30.)*

**M. le MAIRE.**- Bonjour à toutes et à tous.

*Il est procédé à l'appel nominal.*

Nous avons le quorum, nous pouvons délibérer.

Je propose de désigner un secrétaire de séance. M. CONTY est candidat.

M. Conty est désigné comme secrétaire de séance qui sera je pense l'une des plus brèves de la mandature.

### **Délibération n° 1: Garantie financière pour l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.**

**M. le MAIRE.**-

Nous nous retrouvons pour un ordre du jour unique comme annoncé la semaine dernière, qui concerne la lettre de garantie financière, un peu sur le mode des lettres de garantie que nous avons examiné la semaine dernière, mais ce document n'était pas prêt au moment de l'envoi du précédent conseil car les montants de garantie restaient en discussion. Donc, cette lettre de garantie financière vient compléter le dossier qui sera remis au Comité International Olympique, et qui doit être remis pour le 7 octobre prochain, avec la garantie de l'Etat sur l'ensemble des montants financiers et puis sur la bonne fin, l'Etat s'engageant à ce que l'ensemble du dossier tel que présenté par le GIP Paris 2024 sera, si nous avons les jeux, réalisé ; et donc l'Etat s'engage et avec l'Etat il nous est demandé de nous engager à un certain nombre de choses. Nous avons pris des dispositions la semaine dernière, sur notamment le fait qu'il n'y ait pas de manifestations qui puissent « troubler » les jeux avant, après et bien sûr pendant ; sur le fait que concernant la publicité notamment on accepte un certain nombre de mesures que les Jeux demandent, qui sont des mesures légitimes, et nous venons maintenant à l'aspect financier. J'avais donné la semaine dernière un ordre de grandeur que je vous confirme s'agissant de l'investissement global public et privé sur le territoire du Bourget et de Dugny qui dépasse le milliard d'euros d'investissement et il nous est donc demandé pour ce qui concerne la ville du Bourget, et idem pour la ville de Dugny, d'apporter une participation de 3 millions d'euros. Sur l'ordre de grandeur du milliard d'euros il y a à peu près 300 millions ou un petit peu plus d'équipements qui sont éphémères. Je pense là, et vous l'avez dans le dossier, aux grandes salles, parce qu'évidemment des salles de 12000, 7000 ou 5000 places nous n'en n'aurions pas l'usage et ça constituerait pour chacune des villes une charge colossale en frais de fonctionnement et il faudrait tout un montage financier ; donc à ce stade du dossier les choses sont claires, ces grands équipements là sont des équipements qui, à l'image des autres Jeux Olympiques, le plus souvent seront démontés.

Vous savez aussi que la caractéristique du dossier c'est qu'à 95% il utilise sur Paris et la région parisienne des équipements existants et que le montant global de l'investissement c'est 3 milliards et que c'est beaucoup moins, nettement moins, que toutes les grandes opérations Jeux Olympiques qui ont pu avoir lieu dans d'autres pays ; donc ce qui caractérise aussi cette candidature c'est qu'en fonctionnant autour d'équipements à priori existants il y a une dépense qui est moindre. Nous avons eu différentes discussions avec bien évidemment le Groupement d'Intérêt Public Paris 2024, d'ailleurs je siège au Conseil d'Administration en tant que représentant de l'EPT et il va se réunir à nouveau lundi, et nous avons eu des discussions également avec l'Etat pour flécher les financements et pour évidemment veiller à répondre au plus près, voire strictement, et parfois répondre au-delà au cahier des charges du CIO. L'objectif c'est de gagner la candidature, faire gagner la France, faire gagner Paris et la Seine-Saint-Denis pour la désignation qui aura lieu l'année prochaine. Donc, tout ce qui est proposé dans le dossier qui est en cours de finalisation dans les jours qui viennent, pour être déposé le 7 octobre, répond à l'ambition olympique. Je dis ça parce qu'on peut parfois s'interroger et se dire, est-ce que les équipements doivent être rapprochés ? oui.

Il y a une attente du CIO de compacité, c'est-à-dire de faire qu'au maximum on ait des sites sécurisés, des sites qui soient mis en relation et puis qu'on évite de faire parcourir aux athlètes trop de distances, d'où le choix qui a été fait et que vous connaissez tous, avec une partie des installations sur Plaine Commune et une partie aussi chez nous, ce qui permettra aux athlètes de se déplacer dans de bonnes conditions avec un temps de parcours le plus limité possible. C'est un des atouts de la candidature. Je dis ça aussi pour expliquer que les choix d'investissements ne sont pas que des choix que nous, nous pourrions faire seuls, mais ces choix là ont été pris avec l'Etat d'un côté et le GIP de l'autre, avec la calculette et puis évidemment le cahier des charges du CIO et la recherche d'une candidature qui puisse recueillir le maximum de suffrages au CIO. Pour autant, sur ces trois milliards il y a un milliard qui serait sur Dugny et Le Bourget ce qui prouve que nous aurons des traces utiles et pérennes de ces trois milliards avec un tiers chez nous, c'est quand même considérable. L'effet multiplicateur des trois millions du Bourget et les trois millions de Dugny est quand même très fort car c'est en gros six millions pour les deux villes qui amènent un milliard. Il en restera un peu moins de sept cent millions réellement quand on aura enlevé les très grands équipements que j'ai cités au début de ces quelques mots.

Voilà donc la démarche qui a été menée. On est encore à un stade où un certain nombre d'études devront être réalisées demain mais on sait que ça marche si je puis dire, que tout ceci fonctionne, et notamment sur le centre des médias la discussion a pu être bouclée également avec le Parc des Expositions, avec un certain nombre d'investisseurs qui font que ce Parc des Expositions existe et est aujourd'hui mis en exploitation.

Pour notre ville comme pour Dugny, il y a des enjeux évidemment de transformation durable, et nous aurons bien évidemment l'occasion d'y revenir parce qu'il y aura des études plus poussées pour la mise en œuvre de l'ensemble du projet. A ce stade, ce que nous demande l'Etat c'est de valider notre participation financière et si je resserre la focale sur Le Bourget seule, vous l'avez dans la petite liste qui vous est jointe, évidemment, les trois millions d'euros génèrent une liste d'équipements qui est considérable et on a d'ailleurs omis la piscine qui serait totalement refaite, mais vous avez la rénovation de l'ensemble du parc des sports et son extension au site du CEREMA l'ancien laboratoire, la création de deux gymnases, nos écoles maternelles et élémentaires Jean Jaurès reconstruites alors qu'elles sont difficiles à rénover, qui réclameraient d'être fermées très longtemps si on devait faire une rénovation lourde, ce qui n'est pas possible. Ces écoles pourraient être reconstruites dans une opération « tiroir », c'est-à-dire que pendant que les enfants restent dans l'école on pourrait construire à quelques mètres de là sur le terrain d'honneur de football ces écoles et puis réaliser le terrain d'honneur juste à côté, proche du terrain synthétique actuel que nous garderions, évidemment la partie vestiaires, rénovation complète du tennis, du boulo-drome, création d'un parking, désenclavement du site, mur antibruit, mais également une passerelle vers Dugny qui permettrait justement que les spectateurs des Jeux Olympiques arrivant par la gare du Bourget RER, par la gare du Grand Paris Express et éventuellement par la tangentielle, puissent venir jusqu'à l'entrée du site et ensuite aller vers la partie volley-ball qui serait située de l'autre côté à Dugny ou aller vers le tir.

Le principe, c'est que la tangentielle ne serait pas l'élément principal de transport parce qu'elle n'a pas un débit considéré comme suffisant et c'est pour ça que les gens viendraient de la gare principale du Bourget et vous savez qu'avec le Grand Paris Express ce sera fortement amélioré.

Ensuite il y a un certain nombre d'éléments qui vous sont indiqués, bien évidemment pour le coup pour faciliter ce trajet piéton mais aussi, on a réussi à inclure le principe de travaux sur le carrefour Lindbergh où tout le monde sait ici que c'est un endroit compliqué et qui mériterait d'être fortement revu et il y a une enveloppe là-dessus, mais également la rénovation du parc et des quelques travaux sur la RN2.

Vous avez des principes ici, une globalité qui a été négociée avec l'Etat jusqu'il y a peu et qui figureront dans le dossier de candidature. On sera amené à y revenir lors de séances qui ne seront pas forcément des séances officielles du conseil municipal, ce seront des séances de travail qui permettront un échange plus poussé mais il faut affronter les choses au fur et à mesure pour répondre d'abord à l'attente de l'Etat sur la globalité.

Sur le financement, vous avez noté, je l'avais dit la semaine dernière, que l'Etat a accepté, le Premier Ministre a accepté et il devrait le dire officiellement la semaine prochaine mais c'est déjà validé, l'Etat a accepté de monter sa contribution à un milliard. Une contribution dont on peut se dire quand même qu'elle est plus faible que ce qui était envisagé avant parce que dans la précédente candidature, je vous le

rappelle, Paris mettait un milliard, et la Région à l'époque mettait un milliard, donc quand je dis qu'on est sur des jeux à beaucoup plus petite échelle financière et que l'idée c'est de dépenser beaucoup moins que dans les candidatures précédentes, vous voyez que Paris, au lieu de mettre un milliard met 145 millions d'euros et la Région aussi. On a vraiment changé d'échelle, on est sur une certaine frugalité et tant mieux finalement. La Seine-Saint-Denis met globalement 135 millions d'euros avec 67,5 du Département, une part qui est de 35 millions d'euros pour Plaine Commune et une partie pour l'EPT qui avait commencé dans la négociation à trente-cinq millions et qui serait ramené à vingt-six avec donc vingt millions d'euros attendu de l'EPT, trois pour le Bourget et trois pour Dugny. Voilà l'état actuel des discussions, donc vous imaginez bien qu'elles ont été relativement longues et qu'elles se sont conclues assez tard mais je pense que l'intérêt pour notre commune est majeur parce que c'est un déclencheur d'investissements qui d'ailleurs réuniront je pense un peu plus au-delà parce qu'on sait tous qu'il y a un effet d'entraînement, un milliard d'investissements sur Dugny et Le Bourget c'est beaucoup d'activités et il faudra travailler sur les filières d'emploi aussi pour qu'un maximum de Bourgetins et Dugnysiens puissent bénéficier des emplois avant et après les jeux et dans la construction et puis il y a un enjeu de transformation aussi parce qu' autour des gares, et tout ce qui va concerner le site olympique, évidemment si nous gagnons, il y aura d'autres mesures d'accompagnements et on sera appelé nous-mêmes à réfléchir à notre volet plus local le moment venu ; mais c'est un accélérateur du nombre d'équipements et de la qualité des équipements et c'est évidemment une capacité très forte d'obtenir des financements, on n'a pas tous les jours un milliard d'euros à se partager sur deux villes, ce qui fait d'ailleurs ici et là quelques jaloux, mais on a beaucoup travaillé pour en arriver là, et nous mesurons surtout que notre enjeu c'est de crédibiliser tous ensemble la candidature. Le Département a voté ce matin et je crois que c'était à l'unanimité moins une voix, une voix d'opposition et qui est d'ailleurs un des vice-présidents bizarrement. C'est la vie, ça peut arriver partout ; la Région va délibérer en deux temps, elle s'engage sur 145 millions, Plaine Commune a délibéré, nous délibérons ce soir, Dugny vient de délibérer à l'unanimité il y a quelques minutes et l'EPT va délibérer lundi.

Voilà la démarche d'ensemble sur ce sujet, sachant qu'il y a quelques éléments qui seront à suivre bien évidemment pendant de longs mois ; d'abord la suite de la candidature, jusqu'à septembre de l'année prochaine et la visite du Président du CIO dans quelques jours, à priori ce week-end sur le site, globalement à Paris et après avec une présentation du projet qui sera suivi vraisemblablement d'une visite au niveau gouvernemental dès lors que le projet sera déposé définitivement la semaine prochaine.

Et puis après, troisième dossier au mois de février suivi d'une visite de toute la délégation des équipes qui sont chargées d'évaluer les dossiers au titre du CIO et puis après on ira jusqu'à la décision qui aura lieu à Lima en septembre de l'année prochaine. Surtout, ne relâchons pas l'effort, nous avons conscience que c'est une candidature qu'il faut continuer à crédibiliser, à enrichir, qu'il y a beaucoup d'étapes qui sont devant nous, que c'est majeur pour notre ville et pour Dugny et que nous ne sommes pas non plus en train de rêver.

Je veux être clair là-dessus, si nous gagnons et nous ferons tout pour gagner, c'est un potentiel très fort pour Le Bourget, très utile pour les Bourgetins, je ne vais pas envisager ici officiellement une hypothèse inverse parce que je ne voudrais pas que ça nous porte malchance, mais on sait tous que dans ces cas là, même si tout n'est pas réalisé, il y a toujours une partie du projet d'ensemble qui demeure parce que ça a permis un travail et aussi que les précédentes candidatures qui n'avaient pas marché ont quand même été suivies d'un certain nombre de réalisations en compensation directe.

L'idée c'est qu'on arrive pour l'anniversaire des jeux de 1924 à faire qu'en 2024 sur Paris et sur nos villes on puisse accueillir les Jeux Olympiques et ce sera d'ailleurs au-delà du mouvement olympique même un symbole intéressant, que la planète se réunisse à nouveau chez nous en partie et que cela a du sens, et puis évidemment le mouvement sportif local trouvera des éléments concrets avec des équipements modernisés et puis un travail aussi qui va commencer avec des sportifs de haut niveau qui auront à cœur aussi dans les sites candidats de venir pour pouvoir mener un travail avec les jeunes et les sportifs, c'est ce que nous souhaitons mener. Ce sont des volets qui pourront être approfondis au fur et à mesure mais vous voyez qu'on fait les choses avec méthode et qu'on veille à répondre aux critères en étant exacts sur le rendez-vous qui nous est demandé, et donc cette lettre qu'il me faut signer avec votre accord, en tout cas je le souhaite.

Je vous remercie. Est-ce qu'il y a des questions ?

**Mme MERY.**- Vous avez prévenu au début que ça serait la séance la plus courte de la mandature donc on va essayer de faire assez court. Vous nous avez parlé de 700 millions, puisqu'il y a 300 millions éphémères donc de par son terme on sait que ça ne restera pas, 700 millions qui quand on compare au trois millions du Bourget et au trois millions de Dugny, trouver un investissement qui rapporte autant, effectivement ça va être compliqué de le faire. On pense pour notre part que c'est effectivement une véritable opportunité non seulement pour la Ville mais également pour le Territoire, pour le Département et que chacun doit y prendre sa part. Je vais être aussi optimiste que vous, je pense que les JO 2024 à Paris, vous avez rappelé le centenaire des JO de 1924, pour nous c'est un sérieux espoir même si pour l'instant ce n'est pas encore une réalité en tout cas. On essaiera de faire tout notre possible à notre niveau pour que ça le devienne. Donc je pense que vous avez compris, on votera la garantie d'emprunt de 3 millions, il serait un peu stupide de ne pas le faire. Mais on voudrait ici ce soir, Monsieur Peningue n'est pas là mais il s'associe à moi, émettre deux souhaits.

On le répète assez souvent dans cette assemblée, nous faisons partie de l'opposition mais nous sommes des élus responsables. Donc notre premier souhait ça serait, encore une fois, d'être associés aux discussions concernant l'aménagement et tous les projets qui sont décrits dans la note de synthèse. On voudrait aussi émettre un deuxième souhait, c'est justement de profiter de ces nouvelles réalisations, de ces nouveaux équipements, de ces travaux, qui vont être financés sous le couvert des JO2024, de pouvoir faire en sorte que ces réalisations aient une portée et une visée développement durable. Vous savez que c'est quelque chose qui nous tient très à cœur et qu'on pense que c'est essentiel pour la vie au quotidien des Bourgetins mais également de la planète en entier. On pense que la visée développement durable doit être dans l'implantation, dans la conception, et dans le fonctionnement futur de ces équipements. Je prendrai un exemple, le lycée qu'a construit la Région sur le Bourget dans sa réalisation, pour son fonctionnement a été inclus une très grande partie de développement durable avec une économie d'énergie, on voit très bien les éoliennes qu'il y a au-dessus et qui permettent l'aération des classes, je ne vais pas faire tout un cours. Je pense que lors de l'inauguration du lycée beaucoup d'entre vous étaient présents et on a pu nous expliquer que c'est possible, que ça ne coûte pas forcément plus cher à la conception, et que par contre à l'entretien ça coûte beaucoup moins cher. On aimerait donc que dans les réalisations qui vont être prévues, on puisse inclure le développement durable. C'est pour nous un enjeu, une nécessité, et puis on le rappelle, il y eu la COP21 qui s'est passée au Bourget, ça fait rire souvent les personnes quand je leur rappelle que c'était au Bourget et pas à Paris, donc je pense qu'on doit être un exemple dans ce domaine.

**M. le MAIRE.**- Merci ; pas d'autres remarques ?

Juste quelques mots, d'abord je vous remercie de votre soutien. Une précision, il ne s'agit pas d'une garantie d'emprunt, il s'agit de lettre de garantie, c'est-à-dire que vous m'autorisez à signer une lettre au Président du CIO dans laquelle j'indique que, dans le cas où nous serions retenus comme territoire candidat, nous apporterions un financement de trois millions d'euros contre « les équipements » qu'on a évoqués. Ça serait un financement apporté par la ville à une société de livraison des Jeux Olympiques, « c'est un financement par le haut » : il y a une structure globale, la société de livraison des Jeux Olympiques qui sera créée par la loi, vraisemblablement sous forme d'amendement au projet de loi sur Paris dans les semaines qui viennent et qui ne serait activée que si on gagne, et tous les financements arrivent en haut.

C'est compréhensible parce que si on disait par exemple la passerelle ou tel gymnase fait l'objet de tel financement, un peu la Région, un peu le Département etc...vous imaginez, sur tous les sites ça serait un travail de titans parce qu'il faudrait chaque fois appeler mille et un financeurs systématiquement et c'est trop compliqué. L'idée c'est comme l'ANRU, on cotise tous en haut, on donne nos trois millions, la Région donne ses 145 millions etc..., ça fait une somme et puis l'ensemble permet la réalisation des choses. Donc c'est ce système là et nous garantissons que nous donnerons ces trois millions, ce n'est donc pas une garantie d'emprunt.

Sur l'aspect travail ici, je crois l'avoir abordé tout à l'heure. On aura l'occasion d'y revenir à de multiples reprises, on le fera en conseils lorsque ce sera nécessaire et on le fera aussi sous forme de commissions

parce qu'il faudra travailler sur des plans et regarder le détail des équipements. Il faut savoir qu'il y a une marge de discussion et une marge de négociation, nous veillerons à associer le mouvement sportif parce que cette candidature a cette originalité là d'ailleurs, qu'elle est faite avec les mouvements sportifs, ce qui doit être un élément d'impulsion positive. Il n'y a pas que Tony Estanguet qui est co-Président, il y a Bernard Lapasset qui a aussi des titres éminents, mais il y a tout une série de sportifs qui sont présents, les fédérations nationales et internationales sont associées sur la définition des équipements aussi. Nous, on a la défense de l'intérêt local, mais nous sommes aussi dans la charte du CIO.

A ce titre là l'aspect du développement durable est primordial, c'est un des critères que fixe le CIO, et c'est un des éléments que la candidature a choisi de mettre en avant. Il y a un partenariat avec WWF et j'ai eu le Directeur général, l'ancien ministre Monsieur Canfin il y a quelques mois de ça assez longuement au téléphone, pour une conversation fouillée sur « comment on voyait le développement durable ici, qu'est-ce qu'on pensait pouvoir apporter au projet » et WWF apportera une certification. Il y a un comité qui est présidé par la présidence de WWF qui est chargé de veiller à cet aspect là et elle est d'ailleurs membre associé au Conseil d'Administration pour avoir ce regard particulier. Ça fait partie vous le savez de ce que nous faisons ici, on a fait un travail important sur le développement durable sur beaucoup de sites. Vous citez le lycée, je pourrais citer l'école Louis Blériot, et on veille bien sûr à cette préoccupation là avec le souci aussi qu'il faut que les éoliennes fonctionnent, parce que vous citez celles du lycée et je crois que les Bourgetins ont pu observer qu'elles n'ont pas été longtemps en état de fonctionner, et il faut aller au-delà du symbole de l'éolienne. On essaiera en tout cas de le faire dans cet état positif.

Nous en venons au vote de cette délibération unique.

*Il est procédé au vote - Résultat : Unanimité.*

Je vous remercie tous d'avoir pu vous libérer pour ce vote dont j'espère nous nous souviendrons et pas seulement en 2024 mais même au-delà. Je clos le conseil municipal.

*(La séance est levée à 21 h 05.)*